

SAINTE BERTILLE, VIERGE, PREMIERE ABBESSE DE CHELLES, AU DIOCÈSE DE MEAUX

692

Fêtée le 5 novembre

Dieu prépara de bonne heure cette excellente vierge à la prélature à laquelle il l'avait élue et qu'elle devait exercer avec tant de gloire. Elle était du Soissonnais, et elle avait pour père et pour mère des personnes que leur noblesse et leur piété rendaient fort considérables dans le pays. Son enfance fut un modèle de pureté et d'innocence elle s'y exerça dans toutes les vertus qui peuvent consacrer une fille chrétienne. Saint Ouen, qui, de chancelier de France, devint archevêque de Rouen, étant allé chez ses parents, y découvrit ce trésor. Il leur persuada de ne pas la garder plus longtemps chez eux, mais de la mettre dans l'abbaye de Jouarre, qui florissait alors en sainteté sous la conduite de l'abbesse Teudechilde ou Thelchide, dont nous avons parlé au 10 octobre.¹ Ils y consentirent, et Bertille fut reçue dans cette maison comme une nouvelle lumière qui venait pour l'éclairer.

Sa vie y fut si sainte, sa conduite si sage et si édifiante, que toute la communauté en était dans l'admiration. Elle assujétissait la chair à l'esprit par des jeûnes et des veilles extraordinaires. L'oraison était son aliment, sa récréation et ses délices. Jamais elle ne résistait au commandement de ses supérieurs; jamais elle n'y manquait d'un seul point, et celui qui a écrit son histoire ne fait point difficulté de dire que la promptitude et la pureté de son obéissance étaient incroyables. L'abbesse, ravie de sa vertu, lui donna premièrement la charge de recevoir les hôtes ce qu'elle fit avec toute la prudence et la charité que l'on pouvait désirer. Ensuite, elle la fit infirmière, et tous les malades eurent sujet de se louer de sa vigilance et de son assiduité. Enfin, elle la nomma prieure, afin qu'elle l'aidât à porter le poids de la charge que la divine Providence lui avait confiée. Cet emploi l'ayant mise sur le chandelier, elle répandit avec plus d'éclat les rayons de sa sagesse et de sa sainteté.

On voyait en elle la douceur jointe à la fermeté, la miséricorde à la justice, l'humilité à la grandeur de courage, et la prudence à la simplicité. Il arriva une chose qui fit paraître sa délicatesse de conscience et en même temps la force incomparable de ses prières. Une de ses religieuses, étant un peu émue, lui dit des paroles piquantes et injurieuses. La Sainte n'eut aucune pensée de se venger, sachant bien qu'il est écrit : «Laissez-moi la vengeance, et je saurai bien punir ceux qui vous traversent». Mais elle pria Dieu d'en faire lui-même le jugement. Peu de jours après, cette fille mourut subitement et sans avoir le temps de recevoir les sacrements. Bertille, accablée de douleur et craignant que son imprécation ne lui eût attiré ce châtiment s'approcha de son corps et la pria, avec larmes, de lui remettre la faute qu'elle pouvait avoir commise par sa promptitude. La défunte revint alors en vie et lui pardonna tout ce qui s'était passé, l'assurant que Dieu lui avait aussi fait miséricorde, et qu'elle était dans la voie du salut éternel. Après quoi elle s'endormit derechef en notre Seigneur.

Vers ce temps, la reine Bathilde fit bâtir l'abbaye de Chelles, où elle avait dessein de se retirer elle-même, lorsqu'elle serait dégagée de la conduite de l'Etat.² Pour en composer la communauté, elle s'adressa à Teudechilde, abbesse de Jouarre, et la pria de lui donner quelques-unes de ses filles avec une supérieure, qui pussent jeter les fondements de cet édifice spirituel. Teudechilde y consentit, et, par la permission des évêques, elle lui donna

¹ L'abbaye de Jouarre, située à quatre lieues de Meaux, fut fondée vers l'an 630. Au monastère hommes, saint Adon enjoignit un de filles, suivant l'usage qui régnait alors. La monastère de Rebats, que saint Ouen fonda vers le même temps à sept lieues de Meaux, était double aussi. Celui des hommes était le principal, et il est resté seul dans les siècles postérieurs. Ces maisons suivaient la Règle de Saint-Colomban, qu'elles quittèrent depuis pour embrasser celle de Saint-Benoit. Bossuet, évêque de Meaux, attaqua juridiquement les exemptions de Jouarre et de Rebais, et soumit ces abbayes à la juridiction de l'ordinaire, sur la fin du 17 e siècle. Voyez Duplessis, *Histoire de Meaux*.

² Le monastère de Chelles fut fondé auprès du palais où la plupart des rois de France firent leur principale résidence, depuis Clovis jusqu'à Charlemagne. On l'appelait *Kala* ou *Cala*. Ce palais subsista encore plusieurs siècles après Charlemagne. Le roi Robert y fit assembler un concile en 1008. C'est sur les ruines de ce palais qu'a été bâtie la ville de Chelles qui subsiste toujours.

Bertille pour abbesse, avec quelques autres religieuses. Saint Genêt, archevêque de Lyon et premier aumônier de la reine, les amena lui-même à Chelles et les en mit en possession.

Bertille gouverna cette maison pendant quarante-six ans, avec une prudence, une douceur et une piété merveilles; et elle fut à Chelles ce qu'elle avait été à Jouarre, la plus fervente de toutes, la plus assidue aux divins offices, la plus humble, la plus austère, la plus patiente et la plus charitable. Elle voyait deux grandes reines à ses pieds : sainte Bathilde, qui quitta enfin la cour de France pour se faire l'humble servante de Jésus Christ dans cette maison qu'elle avait bâtie et Héresvide, reine d'Angleterre, qui vint chercher dans Chelles le repos que les grandeurs et les plaisirs du monde ne peuvent donner. Elle y voyait aussi les plus nobles filles du royaume, que son éminente sainteté y avait attirées mais, plus elle se voyait élevée, plus elle était petite à ses propres yeux, et l'abaissement des têtes couronnées sous ses commandements ne servait qu'à l'humilier davantage.

Elle avait un désir incroyable du martyr; mais, comme les bourreaux manquaient à sa ferveur, elle se fit le bourreau d'elle-même par les rigueurs qu'elle exerça sur son corps, tant dans la force de son âge que dans sa vieillesse car, bien loin de prendre alors les soulagements que cet âge, joint à sa qualité d'abbesse, semblait demander, elle demeura constamment, non seulement dans l'observance des jeûnes et des veilles de la règle de Saint-Benoît qu'elle avait établie dans sa maison, mais encore dans toutes les autres pratiques de la pénitence que ses premières ferveurs lui avaient inspirées. Enfin, après une longue vie, pleine de mérites et de bonnes œuvres, une petite fièvre l'enleva de la terre pour la faire régner dans le ciel. Ce fut le 5 novembre de l'an 692.

CULTE ET RELIQUES

Le corps de sainte Bertille fut embaumé et placé à côté de celui de sainte Bathilde, dans l'église abbatiale. Son tombeau ne tarda pas à devenir célèbre par les prodiges qui s'y accomplirent, et on résolut dès lors d'en faire une translation solennelle. Cette cérémonie eut lieu par les soins de l'abbesse Marie de Duny, le 26 avril 1185, sous le roi Philippe-Auguste et sous l'évêque Maurice de Sully, qui présida à la cérémonie. Tous les peuples des environs accoururent, on fit

l'ouverture du sépulcre, les ossements sacrés furent recueillis avec soin et placés, ainsi que les habits de la Sainte presque réduits en poussière, dans une chasse de bois. On transporta solennellement cette châsse dans la grande église, où on la déposa à coté de celle de sainte Bathilde.

Au 13 e siècle, un violent incendie ayant détruit l'abbaye, les reliques furent, avec la permission de l'ordinaire, portées dans divers pays pour solliciter plus efficacement l'aumône des fidèles en faveur du monastère. A la fin du 14 e siècle et au commencement du 15 e, durant la guerre des Anglais, les religieuses, afin de se mettre à l'abri des insultes des soldats, se retirèrent plusieurs fois à Paris emportant avec elles leur pieux trésor mais, à leur retour, ne trouvant plus qu'un monastère dévasté, elles furent obligées de vendre l'or, l'argent, les pierreries et leurs châsses pour subvenir aux premiers besoins de l'abbaye. C'est au commencement du 16 e siècle, alors que le monastère avait embrassé la Réforme monastique et retrouvé son ancienne splendeur, qu'eut lieu la translation du chef de sainte Bertille par les soins de Marie de Reilhac (1507-1510). En 1543, l'ancienne châsse étant dans le plus pitoyable état, on mit les reliques dans une nouvelle, enrichie de pierres précieuses. On y voyait des agathes d'une beauté remarquable sur lesquelles le caprice de la nature avait admirablement représenté des monstres marins; les personnes, à qui on en avait confié la garde, n'en connaissant ni le prix, ni la rareté, la vendirent avec d'autres à des marchands, et, au siècle dernier, elles se trouvaient dans le cabinet du roi.

Les restes de la Sainte furent alors placés dans une chasse due à Jaquelin Amignon : elle était partie d'argent et partie de bois doré; l'abbesse en fit faire une nouvelle en argent massif, du prix de trois cents livres, dans laquelle les ossements sacrés furent mis par l'archevêque d'Auch. La cérémonie fut une des plus pompeuses que l'on ait vues jusqu'alors; mais ce qui en rehaussa davantage la solennité, ce fut la voix, si célèbre depuis, qui prononça le panégyrique de sainte Bertille. Bossuet, alors âgé de trente-huit ans, avait déjà conquis sa renommée de grand orateur.

C'était le 22 juillet 1665 «le sermon», dit un manuscrit du temps, «fut des plus éloquents et des plus ingénieux, ayant meslé avec une adresse pleine d'esprit les plus beaux endroits de la vie des deux Saintes (Bertille et Bathilde). Il fut admiré de tout son auditoire». Ce panégyrique n'a pas été conservé.

Le socle, qui supporte actuellement le buste de sainte Bertille, renferme aussi plusieurs médailles ils sont en cuivre repoussé, du 17^e siècle, et contiennent encore une partie de reliques attachées sur une étoffe avec des étiquettes très anciennes, mais sans authenticité. En 1720, l'abbesse, Louise-Adélaïde de Chartres, fit faire un chef de vermeil pour sainte Bertille la translation en fut faite, en présence de la princesse-abbesse, le 18 novembre 1721, par dom Eloi Ledoux, prieur de Sainte-Croix. Depuis cette époque, il n'est plus fait mention de l'ouverture de la chasse jusqu'en 1826, lorsque M. Pruneau reçut de M. de Cosnac la mission de vérifier les reliques du diocèse. En 1853 et 1855, Mgr. Allou en fit par lui-même une nouvelle reconnaissance à Chelles. Il déposa dans la châsse un dernier procès-verbal par lequel il constate avoir extrait quelques portions d'ossements de sainte Bertille et de sainte Bathilde, qui furent envoyées, sur leurs demandes réitérées, au sacriste de Pie IX et à l'abbesse de Jouarre.



Le reliquaire de sainte Bertille est un coffre de bois doré, en forme de tombeau. Il renferme une caisse en chêne renversée sur le côté, et sur laquelle on voit les débris d'anciens cachets en cire rouge. Dans cette caisse se trouvent :

- 1° une étoffe de soie blanche enveloppant le chef de la Sainte
- 2° une étoffe de même couleur, avec une grande quantité d'ossements de la Sainte
- 3° plusieurs linges, dont l'un renferme des étoffes de soie tombant en poussière, et qui paraissent avoir été le suaire de sainte Bertille ou avoir servi d'enveloppe à ses reliques
- 4° deux authentiques.

Nous nous sommes servi, pour compléter cette biographie, du *Bulletin de la société archéologique de Seine-et-Marne*.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 13

